

# Étiquette-énergie pour les voitures de tourisme

L'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme renseigne les consommateurs et consommateurs sur la consommation de carburant, les émissions de CO<sub>2</sub> et l'efficacité énergétique de la voiture.

L'élément central est l'échelle de couleur qui indique si le modèle est efficace sur le plan énergétique. L'étiquette-énergie permet ainsi d'orienter l'achat d'un véhicule en fonction de l'efficacité énergétique et des émissions de CO<sub>2</sub>.

L'étiquette-énergie est obligatoire pour toutes les voitures de tourisme de série neuves et présentant les caractéristiques suivantes, indépendamment du mode de propulsion:

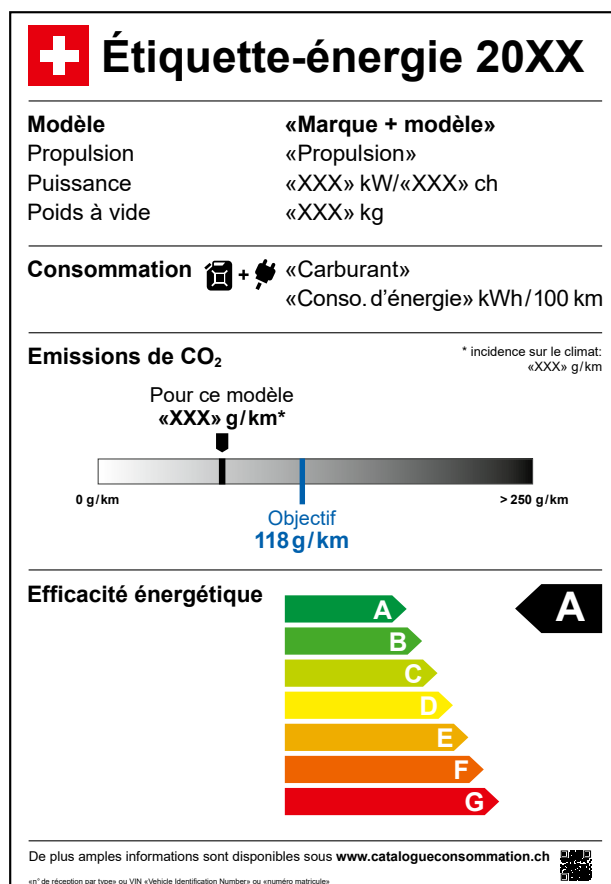
- Poids total jusqu'à 3500 kg
- Jusqu'à 9 places
- Moins de 2000 km au compteur

La Confédération met à jour chaque année les données de base de l'étiquette-énergie. Les calculs s'appuient par conséquent toujours sur les dernières connaissances scientifiques et techniques. Il est conseillé de choisir les produits de la meilleure classe d'efficacité énergétique disponible sur le marché.

## Contenu de l'étiquette-énergie

- 1 Informations générales
- 2 Consommation
- 3 Émissions de CO<sub>2</sub>
- 4 Efficacité énergétique
- 5 Informations supplémentaires

Vous trouverez de plus amples informations sur ces différents points aux pages suivantes.



### 1 Informations générales sur la marque et le modèle de voiture

- Propulsion (p. ex. «traction avant»)
- Puissance en kilowatts (kW) et en chevaux (ch)
- Poids à vide en kg

### 2 Consommation

La consommation est mesurée sur banc d'essai au moyen d'un procédé de mesure standard WLTP (Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedure). Le trajet virtuel, qui dure 30 minutes et correspond à une distance de 23,25 km, doit reproduire le plus fidèlement possible les conditions d'une utilisation quotidienne:

- Vitesse moyenne de 46,5 km/h
- Vitesse maximale de 131 km/h
- Températures extérieures de 14 °C au démarrage, puis 23 °C
- 52% du trajet en ville et 48% hors agglomération

### 3 Émissions de CO<sub>2</sub>

Dans le secteur des transports, plus de 70% des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse sont produites par les voitures de tourisme. Il est par conséquent de la plus haute importance de réduire les émissions de ce gaz à effet de serre responsable du dérèglement climatique.

*i* Selon le principe Tank-to-Wheel, seules les émissions de CO<sub>2</sub> générées pendant la conduite de la voiture sont prises en compte dans l'étiquette-énergie.

Les émissions de dioxyde de carbone sont indiquées en grammes par kilomètre (g/km). Cette valeur est également calculée à partir de mesures sur banc d'essai selon la procédure WLTP. La valeur cible (objectif) de CO<sub>2</sub> du parc de véhicules qui s'élève actuellement à 118 g/km est indiquée en bleu sous le bargraphe de l'étiquette-énergie.

### 4 Efficacité énergétique

Tout dépend de la lettre: l'étiquette répartit les voitures de tourisme en sept catégories d'efficacité énergétique. De A pour les voitures à très bonne efficacité énergétique à G pour les voitures à très mauvaise efficacité énergétique.

L'efficacité énergétique est l'utilisation la plus efficace et la plus économe possible de l'énergie. Une efficacité élevée réduit la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Cela permet à son tour de réduire les coûts énergétiques et notre dépendance vis-à-vis de l'étranger pour l'approvisionnement en énergies fossiles.

*i* Avec le principe Well-to-Wheel, on prend également en compte dans le calcul de l'efficacité énergétique, l'énergie nécessaire pour produire le courant ou le carburant (p. ex. extraction du pétrole, raffinerie, transport). Par contre, la production et l'élimination des véhicules n'entrent pas dans les calculs, en raison de l'absence de données étayées spécifiques aux voitures.

À ce jour, il existe de grandes différences entre les véhicules. Même si, par exemple, la voiture électrique intègre actuellement la technologie la plus efficace sur le plan énergétique avec le meilleur écobilan, ce n'est plus une garantie de classement dans la catégorie A.

Le tableau ci-dessous montre que, en 2023, la voiture électrique la moins efficace en énergie (30,6 kWh/100 km) n'est plus classée dans la classe A, comparée avec la voiture électrique la plus efficace en énergie (13 kWh/100 km).

Tableau 1: comparaison de l'efficacité énergétique des voitures électriques

Modèle	Consommation normalisée	Frais d'électricité <sup>1</sup>	Classe d'efficacité énergétique 2022	Classe d'efficacité énergétique 2023
Voiture électrique la plus efficace en énergie (catégorie des microvoitures) <sup>2</sup>	13 kWh/100 km	CHF 624	A	A
Voiture électrique la moins efficace en énergie (catégorie SUV XL) <sup>2</sup>	30,6 kWh/100 km	CHF 1469	A	D

1 Pour 15 000 km par an et un prix de l'électricité de 32 centimes par kWh (prix médian 2024. Source: prix-electricite.elcom.admin.ch)

2 Source: catalogueconsommation.ch

### Nouvelle méthode de calcul

La valeur cible de CO<sub>2</sub> de 118 g/km est déterminante pour le calcul. Cette valeur, convertie en équivalents essence d'énergie primaire (EqEEP), définit la limite entre B et C de l'efficacité énergétique. À partir de là, les catégories sont calculées avec une majoration ou une minoration de 20%.

Seuls les modèles les plus efficaces en énergie sont encore classés dans la catégorie A, qui correspond à une consommation inférieure à 18,5 kWh/100 km ou 4,07 d'équivalents essence d'énergie primaire. L'équivalent d'énergie primaire permet de comparer différentes propulsions. 4,07 d'équivalents essence d'énergie primaire correspond à une consommation de 4,07 l/100 km d'essence ou 4,44 l/100 km de diesel.

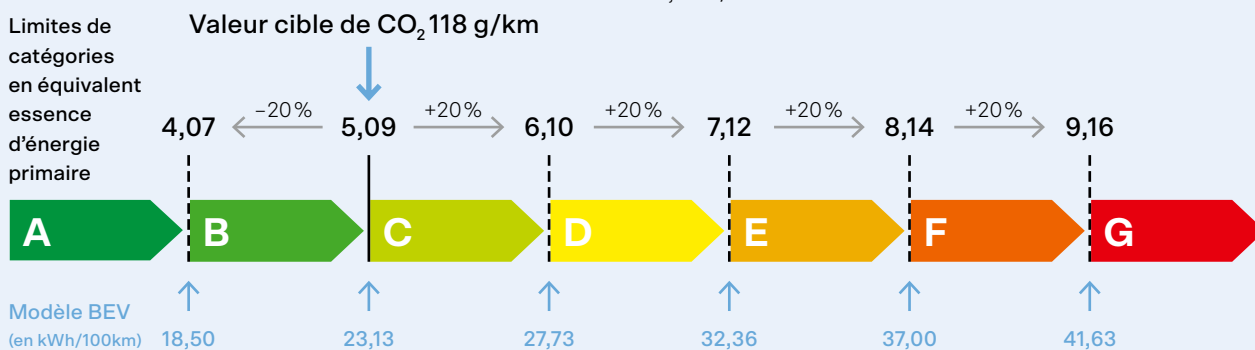


Illustration de la nouvelle méthode de calcul sur la base de la valeur cible de 118 g CO<sub>2</sub>/km (selon la méthode WLTP).

### 5 Informations supplémentaires

Le code QR en bas de l'étiquette énergie ou sur catalogueconsommation.ch vous fournit des informations détaillées sur chaque modèle de véhicule. En plus des indications de l'étiquette-énergie, vous y trouverez notamment des informations intéressantes sur:

- la capacité de la batterie et l'autonomie des voitures électriques
- les émissions de CO<sub>2</sub> produites lors de l'approvisionnement en carburant ou en électricité
- la norme sur les gaz d'échappement
- le prix du véhicule neuf
- la taxe cantonale sur la circulation routière et les éventuelles réductions d'impôt ou malus
- le calcul des coûts du véhicule

#### **i** Créez vous-même l'étiquette-énergie de votre véhicule

L'étiquette-énergie peut être créée en saisissant le numéro de réception par type ou, selon les véhicules, le VIN ou le numéro matricule sur le site Internet suivant:

<https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/efficacite/mobilite/voitures/creation-de-etiquette-energie.html>

#### **i** Information générale relative à la comparaison entre les pays européens

L'aspect de l'étiquette-énergie et la méthode de calcul des catégories sont spécifiques à chaque pays et peuvent varier fortement. Cela peut conduire à des catégories d'efficacité énergétique différentes selon les pays européens.

SuisseEnergie  
Office fédéral de l'énergie OFEN  
Pulverstrasse 13  
CH-3063 Ittigen  
Adresse postale: CH-3003 Berne

Infoline 0848 444 444  
infoline.suisseenergie.ch

suisseenergie.ch  
energieschweiz@bfe.admin.ch  
twitter.com/energieschweiz